

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARTHENAY DE BRETAGNE -35850-

L'an deux mil dix-neuf, le sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur FROGER Alain, Maire.

Date de convocation :
31 Octobre 2019

Etaient présents : FROGER Alain, BETTAL Khalil, MILLET Béatrice, BAUDRIER Martial, DAUCE Didier, FAUCHEUX Brigitte, LE COZ Martine, POMMEREUL Gaëlle, RENAUDIN Franck,

En exercice : 15

Etaient représentées : BEDOUIN Véronique a donné pouvoir à FROGER Alain, RIVOAL Gwénola a donné pouvoir à FAUCHEUX Brigitte, MOREAU Géraldine a donné pouvoir à MILLET Béatrice

Présents : 9

Etaient absents : BAZYLEWICZ Freddy, GUILLANEUF Nicolas, LE FEUNTEUN Mari-Charlotte

Votants : 12

Secrétaire de séance : LE COZ Martine

N° 62- 19 : INVESTISSEMENT MOBILIER MEDIATHEQUE PARTH'AGES (Rapporteur : K BETTAL, adjoint aux finances, personnel, culture)

Lors de la séance du conseil municipal du 8 octobre dernier, le Conseil Municipal avait décidé d'ajourner sa décision concernant l'achat du mobilier pour la médiathèque Parth'Ages car certaines pièces proposées chez les 3 fournisseurs (manutan collectivités, ouest bureau, schlappf möbel) étaient considérées comme trop coûteuses.

La commission extramunicipale 3^{ième} lieu, s'est réunie le 6 Novembre dernier, propose de retenir le devis d'Ouest Bureau pour un investissement s'élevant à 20 579.71 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 2 abstentions et 10 pour, décide de retenir le devis de Ouest Bureau pour un investissement s'élevant à 20 579.71€ HT (24 695.65€ TTC)

➤ Date à retenir

10 ans de la MJC	16 /11/2019	
Repas Agents élus	29/11/2019	19h00
Conseil municipal	03/12/2019	20h00
Téléthon	08/12/2019	
Commission 3 ième lieu	11/12/2019	18h00
Vœux municipalité	10/01/2020	19h00
Sapins malins	11/01/2020	10h00
Conseil municipal	27/01/2020	20h00
Portes ouvertes médiathèque	8/02/2020	9h00

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire a déclaré la séance close à 19h50